

fil d'actualités n'est pas une revue de presse. Il vise simplement à servir de support d'information interne au HCB en pointant des sujets évoqués dans certains journaux spécialisés et susceptibles d'alimenter la réflexion des membres.

- ▶ Le Brésil annonce clairement la couleur au travers d'une interview de la sénatrice Katia Abreu à AGRA Presse (AGRA Presse Hebdo, 11 juin 2012, n°3354), son ambition est d'« alimenter le monde entier ». C'est déjà en grande partie le cas avec le soja que le pays exporte massivement, et cela doit le devenir avec les productions animales, produites à des coûts trois fois moins élevés qu'en Europe. Le potentiel de développement est important et Mme Abreu estime pouvoir multiplier par trois la production de produits carnés à court terme. Le Brésil a déjà mis en place une plateforme permettant à la fois d'assurer la traçabilité complète de la production et de mieux faire se rencontrer la demande des consommateurs et l'offre des producteurs. Fonctionnelle pour les bovins, cette plateforme devrait être étendue aux ovins, aux porcins et aux volailles d'ici à la fin 2013. Un tel plan de développement n'est pas sans conséquences pour l'agriculture européenne et française et pourrait être pris en compte dans les études scientifiques économiques et socio-économiques concernant les PGM.
- ▶ Le Commissaire européen à l'agriculture Dacian Cioloș n'a pu que le constater à l'occasion du XIX^{ème} congrès mondial de la viande tenu à Paris début juin, « l'Europe n'est plus faiseur de prix. L'Europe est preneur de prix ». Le Président de l'association rurale d'Uruguay se réjouit que « depuis 2002, le protectionnisme européen marche de moins en moins car les Brics ont dynamisé le commerce mondial » (propos repris d'AGRA Presse Hebdo, 11 juin 2012, n°3354). Cette nouvelle donne doit être intégrée dans les réflexions sur l'évolution de l'agriculture européenne.
- ▶ La réforme de la politique agricole commune (PAC) est en discussion. L'un de ses volets, très discuté, est la création de « surfaces d'intérêt écologique » à hauteur de 7% de la surface des exploitations agricoles. Si certains Etats membres prônent que « la qualité et la durabilité doivent être les moteurs de l'agriculture européenne », d'autres soulignent « l'impossibilité (...) de contrôler la durabilité des importations en provenance de pays tiers (et...) estiment que dans ces conditions on ne peut pas en demander trop aux producteurs » (informations reprises d'AGRA Presse Hebdo, 11 juin 2012, n°3354). Ces surfaces d'intérêt écologique souhaitées par les instances européennes pourraient alimenter les réflexions sur des outils de gestion à intérêts multiples (par exemple la préservation de zones de nidification et d'alimentation pour les insectes pollinisateurs, les zones refuges pour la biodiversité...).
- ▶ Luis Manuel Capoulas Santos, rapporteur du Parlement européen sur un volet de la réforme de la politique agricole commune, propose que pourront bénéficier du « verdissement de la PAC » (à hauteur de 30% du montant total des paiements directs aux agriculteurs) ceux qui respecteraient plusieurs critères: (1) au moins deux ou trois cultures différentes sur les terres arables (selon la surface de l'exploitation), (2) maintien des prairies permanentes existantes ou des pâturages historiques, (3) maintien des cultures permanentes existantes associées à des pratiques agronomiques spécifiques et (4) existence de surfaces d'intérêt écologique sur l'exploitation. Pourraient être considérées comme surfaces d'intérêt écologique « les terres mises en jachère, les terrasses, les caractéristiques de paysage comme les haies ou les murs en pierre, les bandes tampons, les cultures qui fixent l'azote et les zones boisées ». Le pourcentage pourrait être réduit quand « des groupes d'agriculteurs mettent en place des surfaces d'intérêt écologique en continu, adjacentes » (propos repris d'AGRA Presse Hebdo, 11 juin 2012, n°3354).
- ▶ Valorex, entreprise bretonne spécialisée dans la thermo-extrusion des graines d'oléagineux et de protéagineux, se propose de remplacer les tourteaux de soja qu'elle importe par des produits dérivés de la culture du lin, du pois, de la féveroles ou du lupin, par ailleurs excellentes têtes de rotation et peu exigeantes en intrants. Cette décision est en phase avec la politique de verdissement de la PAC et l'amélioration du bilan carbone (informations reprises d'AGRA Presse Hebdo, 11 juin 2012, n°3354).

Les propos repris ici n'ont pas vocation à refléter les positions du HCB ou de ses Comités.